



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2021-2022





Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2021-2022



Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
888, rue Saint-Jean, 4^e étage, bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 643-9938
Télécopieur : 418 643-9019
www.ceec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-93373-1 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-93374-8 (PDF)
ISSN : 1716-7779
© Gouvernement du Québec, 2022

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial comme il m'a été remis par son président, conformément à la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

Pascale Déry
Québec, novembre 2022

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'administration publique* et de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2021-2022 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus au regard des objectifs prévus pour la deuxième année du [Plan stratégique 2020-2025](#) ainsi que des activités inscrites au plan de travail annuel de la Commission. Il fait état de ses différents travaux, dont ceux liés à ses deux principales activités d'évaluation, soit l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois, premier et deuxième cycles, ainsi que l'Approche préalable à cette opération. La Commission présente également les résultats de l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et d'évaluation des apprentissages, des plans stratégiques et de réussite ainsi que des rapports de suivi à ses recommandations réalisés par les collèges. Enfin, un chapitre est consacré à l'utilisation des ressources et un autre aux exigences législatives et gouvernementales auxquelles la Commission doit se conformer.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, novembre 2022

Table des matières

Message du président	7
Faits saillants 2021-2022	8
Fiabilité des données et contrôles afférents	10
Chapitre 1 La Commission en bref	11
Présentation de la Commission	11
Mission et valeurs.....	11
Vision	11
Mandat.....	11
Composition et structure organisationnelle	12
Approche et processus d'évaluation.....	12
Approche privilégiée.....	12
Création de comités consultatifs	13
Appel à des experts externes.....	13
Processus basé sur l'autoévaluation des établissements.....	13
Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation des politiques et des plans institutionnels	14
Diffusion des rapports d'évaluation.....	14
Chapitre 2 Résultats	15
Sommaire des résultats 2021-2022 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025.....	15
Résultats détaillés 2021-2022 relatifs au <i>Plan stratégique 2020-2025</i>	17
Enjeu stratégique 1 – Amélioration continue des pratiques d'évaluation	17
Orientation 1 – Maintenir l'expertise de pointe de la Commission.....	17
Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collègues	19
Enjeu stratégique 2 – Rayonnement de la Commission.....	23
Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission	23
Chapitre 3 Utilisation des ressources au 31 mars 2022	27
Les ressources humaines	27
Répartition de l'effectif par secteur d'emploi	27
Formation et perfectionnement du personnel.....	27
Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier.....	28
Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique.....	29
Les ressources budgétaires et financières	30
Les ressources informationnelles	31

Chapitre 4 Autres exigences législatives et gouvernementales	33
Gestion et contrôle des effectifs	33
Les renseignements relatifs aux contrats de services	33
Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 (prolongé en 2021-2022)	34
Occupation et vitalité des territoires	37
Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	37
Accès à l'égalité en emploi	38
Code d'éthique et déontologie	40
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	40
Demandes d'accès à l'information.....	41
Emploi et qualité de la langue française	41

Annexes

Annexe I	Organigramme au 31 mars 2022.....	44
Annexe II	Comité consultatif et experts externes	45
Annexe III	Méthodologie.....	47
Annexe IV	Comité de liaison	48
Annexe V	Rapports d'évaluation adoptés en 2021-2022	49
Annexe VI	Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2022	51
Annexe VII	Évaluation de l'efficacité potentielle - Politiques et plans évalués en 2021-2022	54
Annexe VIII	Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2022.....	57
Annexe IX	Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2022.....	62
Annexe X	Publications de la Commission depuis 1993	67

Message du président

C'est avec fierté que je vous présente le *Rapport annuel de gestion* soulignant les réalisations, dans la dernière année, de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

L'année 2021-2022 a permis de conclure le premier cycle d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC). Ainsi, entre 2014 et 2021, 84 collèges ont évalué pour une première fois la capacité des mécanismes qu'ils mettent en œuvre à déceler les forces et les points à améliorer, et à déterminer les actions susceptibles de rehausser la qualité de l'enseignement collégial. À ces travaux ont collaboré 99 experts, à titre de membres de comités de visite d'audit ou du comité de lecture. Pour clore ce cycle, la Commission a publié un [Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité SAQC](#). Celui-ci révèle que, dans l'ensemble, les jugements formulés par la Commission ont été positifs. Ainsi, pour 83 % des collèges, les systèmes d'assurance qualité et leur gestion garantissent ou garantissent généralement l'amélioration continue de la qualité.

La Commission a également achevé cette année la phase de validation de son deuxième cycle SAQC. Cette étape essentielle a permis à la Commission de s'assurer que la démarche et les outils de cette opération demeuraient pertinents pour les collèges. En plus des trois collèges qui se sont portés volontaires, neuf experts et deux observatrices internationales se sont aussi engagés dans cet exercice. Plus spécifiquement, leurs rétroactions ont permis de porter un regard critique sur la version transitoire du document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation](#), la stratégie d'accompagnement déployée par la Commission auprès des collèges, le processus d'audit ainsi que les outils développés à l'intention des établissements et des experts. Quelques ajustements ont d'ailleurs été apportés par la suite.

Au cours de l'année, un dernier audit s'est déroulé dans le cadre du premier cycle d'évaluation SAQC, 3 audits ont eu lieu dans le cadre du deuxième cycle SAQC, de même que 4 visites d'évaluation de l'Approche préalable à SAQC. De plus, 21 formations ont été données aux collèges qui amorceront, dans la prochaine année, les travaux relatifs au deuxième cycle SAQC et 4 aux collèges ayant intégré l'Approche préalable. Enfin, 4 formations ont été dispensées à l'intention des experts qui contribuent aux travaux d'évaluation de la Commission.

À l'instar des collèges, la Commission est assujettie à un processus d'évaluation externe. Ainsi, en décembre 2021, elle a reçu le renouvellement de son accréditation de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education* (INQAAHE). Cette reconnaissance de la conformité des pratiques de la Commission aux standards internationaux en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur est valide pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en novembre 2026.

Par ailleurs, la Commission a adopté 80 rapports d'évaluation. Plusieurs chantiers ont également été entrepris et les travaux menés verront leur aboutissement dans la prochaine année, notamment l'intégration au cycle d'évaluation SAQC des collèges ayant réalisé l'Approche préalable ainsi que la publication de cadres de référence pour l'évaluation des plans stratégiques et des plans de réussite des collèges publics et des collèges privés subventionnés (CPS).

En terminant, je souhaite souligner la contribution de mes collègues-commissaires ainsi que de tous les membres du personnel de la Commission qui font la force de notre organisation par leur expertise, leurs compétences et leur engagement.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Rousseau', written in a cursive style.

Denis Rousseau
Québec, 9 novembre 2022

Faits saillants 2021-2022

13

Séances de la Commission

80

Rapports d'évaluation adoptés

22

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

9

Rapports d'évaluation de politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études

2

Rapports d'évaluation de plans de réussite

8

Rapports d'évaluation de plans stratégiques

14

Rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (premier cycle)

3

Rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (deuxième cycle)

2

Rapports d'évaluation de l'Approche préalable à SAQC

20

Rapports de suites à des recommandations

1

Visite d'audit (premier cycle de l'évaluation SAQC)

3

Visites d'audit (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

4

Visites (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

21

Formations aux collèges (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

4

Formations aux collèges (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

2

Formation aux experts (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

1

Formation aux experts (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

1

Formation aux membres de comités de lecture (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

4

Rencontres des délégations avec les collègues (deuxième cycle de l'évaluation SAQC)

1

Rencontre avec les collègues (ayant réalisé l'Approche préalable pour intégrer SAQC)

Fiabilité des données et contrôles afférents

Les informations contenues dans ce rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité relative à la fiabilité des données qui y sont présentées et aux contrôles afférents.

Le contenu du *Rapport annuel de gestion 2021-2022* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial :

- décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations que la Commission s'est donnés pour l'année 2021-2022;
- présente les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- présente des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables. Les données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait lors de l'adoption de ce rapport le 9 novembre 2022.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, 9 novembre 2022

Chapitre 1

La Commission en bref

Présentation de la Commission

Mission et valeurs

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

La Commission adhère à quatre valeurs :

- **Impartialité** : Les évaluations de la Commission sont fondées sur des processus transparents, des critères connus et des analyses objectives qui mènent à des décisions équitables et prises en collégialité.
- **Rigueur** : Les évaluations de la Commission sont encadrées par des processus bien définis qui sont appliqués de façon systématique et révisés pour tenir compte de l'évolution des pratiques.
- **Respect** : Par son approche, la Commission privilégie des relations franches, ouvertes et empreintes d'engagement avec les collèges. Elle agit en toute considération de leurs responsabilités, de leur diversité et de leurs particularités.
- **Collaboration** : Par son approche, la Commission favorise le dialogue avec les collèges et la participation de leur personnel et de leurs étudiants.

Vision

La Commission vise à être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

Mandat

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* (chapitre C-29, r. 4). Au 30 juin 2022, le réseau collégial était composé de 119 institutions d'enseignement : 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), 19 collèges privés subventionnés (CPS), 48 collèges privés non subventionnés (CPNS) et 4 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université.

Par l'adoption de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2) en juin 1993, le gouvernement confiait à la Commission le mandat d'évaluer, pour chacun de ces établissements :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études (PIEP) et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par la ministre de l'Enseignement supérieur compte tenu des objectifs et des standards prescrits;
- les objectifs, les standards et la mise en œuvre des programmes d'études établis par l'établissement compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

Pour les cégeps et les CPS, la Commission évalue aussi la réalisation des activités reliées à leur mission éducative tant au regard de la planification administrative et pédagogique qu'à celui de l'enseignement et des divers services de soutien. Dans le cas des cégeps, cette évaluation englobe celle de leur plan stratégique.

Composition et structure organisationnelle

La Commission est composée de quatre commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans renouvelable une fois. Au 31 mars 2021, quatre commissaires étaient en poste. Il s'agit de M. Denis Rousseau, président, de M^{me} Diane Cyrenne, de M. Jean-Denis Moffet et de M^{me} Libérata Mukarugagi. Vingt personnes¹ secondaient les membres de la Commission dans leurs tâches. L'organigramme se trouve à l'[annexe I](#).

Approche et processus d'évaluation

Approche privilégiée

La Commission situe l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collèges, de collaboration et de respect de leur culture, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, elle a choisi d'associer étroitement les collèges et leur personnel à la détermination des éléments à améliorer et à leur prise en charge dans le cadre de solutions adaptées. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant à accroître progressivement la capacité des collèges à faire de l'évaluation en vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

1. Personnel régulier, occasionnel et à forfait en vertu d'un prêt de service.

Création de comités consultatifs

En vertu des articles 15 et 19 à 21 de sa loi constitutive, la Commission peut former des comités consultatifs de même que déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Elle crée de tels comités pour l'appuyer dans la préparation et la conduite des opérations d'évaluation et nomme les membres après consultation des organismes éducatifs et socioéconomiques concernés. Chaque comité est formé de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés par l'évaluation en question. L'ensemble des membres des comités consultatifs bénéficie, le cas échéant, d'une formation particulière et collaborent bénévolement aux travaux de la Commission. Le président ou un commissaire dirige les travaux des comités et un membre du personnel en assure la coordination.

En 2021-2022, le comité de lecture de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges a continué d'assister la Commission dans ses travaux en portant un regard externe sur les rapports produits à la suite des audits réalisés dans les collèges. Ce comité a pour mandat de vérifier la clarté et la cohérence d'ensemble des rapports, incluant les constats et les jugements proposés, ainsi que l'adéquation du texte aux attentes de la Commission. Ce comité est un maillon important du processus d'adoption des rapports d'évaluation. La liste des membres de ce comité est présentée à l'[annexe II](#).

Appel à des experts externes

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission s'adjoit des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. Elle fait appel à de telles personnes pour la composition de chaque comité de visite des établissements.

Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou pour leurs connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un commissaire², et un agent de recherche est responsable de la rédaction du rapport. Par leur contribution aux activités reliées aux visites, la Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les points à améliorer qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé. Elle souhaite obtenir leur opinion au regard de chacun des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble. Les personnes agissant à titre d'experts externes bénéficient d'une formation particulière et ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation aux travaux des comités de visite. L'[annexe II](#) présente la liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2021-2022.

Processus basé sur l'autoévaluation des établissements

Comme le prévoient les articles 15 et 16 de sa loi constitutive, la Commission détermine les modalités selon lesquelles elle conduit une évaluation et élabore ses critères et instruments d'évaluation. Ainsi, elle a adopté un processus connu et largement utilisé en enseignement supérieur au Canada et à l'étranger. Les évaluations qu'elle mène dans les collèges s'appuient d'abord sur une autoévaluation réalisée par l'établissement en fonction des critères qu'elle a établis. Un comité de visite composé d'experts externes et de membres de la Commission examine ensuite le rapport d'autoévaluation, effectue une visite de l'établissement et propose

2. Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

une analyse de la situation observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués et, le cas échéant, formule des avis au collège dans une version préliminaire du rapport qu'il est invité à commenter. Les réactions du collège au rapport préliminaire sont prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation.

Lorsque des améliorations sont requises à la suite de recommandations émises par la Commission, les collèges sont tenus de rendre compte des actions entreprises. La Commission donne à cette fin un délai suffisant pour ces travaux. Exceptionnellement, la Commission peut demander au collège une seconde autoévaluation lorsque des difficultés persistent.

Depuis mars 2017, les collèges disposent d'un droit de réplique leur permettant d'exprimer leur point de vue de manière indépendante à l'égard des jugements et avis émis par la Commission dans ses rapports définitifs d'évaluation de l'efficacité de leur système d'assurance qualité. Leur réaction finale est exprimée sous forme de lettre et publiée sur le site Web de la Commission.

Processus basé sur une analyse documentaire : évaluation des politiques et des plans institutionnels

La Commission s'est dotée de cadres de référence et de divers outils d'analyse adaptés aux documents officiels que les collèges sont tenus de lui transmettre pour évaluation, à savoir les PIEA et les PIEP, les plans stratégiques ainsi que les plans de réussite, le cas échéant. Cet examen repose sur une base documentaire et ne comprend pas de visite des établissements.

Lors de l'évaluation du texte d'une politique d'évaluation des apprentissages, la Commission détermine si la politique est à même d'assurer la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et si elle permet au collège d'en témoigner. Lorsqu'elle évalue la politique relative aux programmes d'études, la Commission vérifie si elle contient les composantes et les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études.

Depuis juillet 2004, les plans de réussite des cégeps sont évalués au même moment que leurs plans stratégiques puisque les premiers sont désormais intégrés aux seconds. Lorsqu'elle évalue un plan de réussite, la Commission examine son efficacité potentielle et, dans le cas du plan stratégique, elle vérifie sa conformité aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29). Elle examine aussi l'efficacité potentielle du plan. L'évaluation des politiques et des plans est réalisée au fur et à mesure de leur transmission par les collèges.

Diffusion des rapports d'évaluation

En vertu de la loi constitutive de la Commission, tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur. La Commission en assure également la diffusion publique sur son site Web et l'accès à toute personne qui en fait la demande. À la fin de chaque opération d'évaluation, elle dresse un bilan ou rapport synthèse présentant ses principaux constats et le rend public.

Chapitre 2

Résultats

Les résultats présentés dans ce rapport annuel de gestion sont reliés aux orientations et aux objectifs du [Plan stratégique 2020-2025](#), adopté en février 2021, ainsi qu'aux objectifs du plan de travail de la Commission pour l'année 2021-2022. La méthodologie utilisée pour mesurer les taux de satisfaction et d'appréciation ici présentés est décrite à l'[annexe III](#).

Sommaire des résultats 2021-2022 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025

ENJEU 1 : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES D'ÉVALUATION

Orientation 1 : Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Page
1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'INQAHE	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAHE	Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023	Accréditation obtenue en novembre 2021 Cible atteinte	17
1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	81 % Cible atteinte	18

Orientation 2 : Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Page
2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges	3. Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	65 %	94 % Atteinte atteinte	19
2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges	72 %	96 % Atteinte atteinte	20
2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges	80 %	96 % Atteinte atteinte	21
	6. Taux de satisfaction aux rencontres de groupe par visioconférence	72 %	83 % Atteinte atteinte	22

ENJEU 2 : RAYONNEMENT DE LA COMMISSION

Orientation 3 : Promouvoir les travaux de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Page
3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	72 %	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	23
3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission	+ 10 %	+ 2 % Cible non atteinte	24

Résultats détaillés 2021-2022 relatifs au Plan stratégique 2020-2025

Cette section du deuxième chapitre présente en détail les résultats annuels obtenus au regard de chacun des sept objectifs. Ces résultats réfèrent à l'année scolaire, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, conformément à la loi constitutive de la Commission.

Enjeu stratégique 1 - Amélioration continue des pratiques d'évaluation

Orientation 1 - Maintenir l'expertise de pointe de la Commission



Objectif 1.1 : Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)*

Contexte lié à l'objectif : Depuis près de 30 ans, la Commission accompagne les collèges dans le développement de leur capacité à assurer la qualité des programmes d'études, la qualité de l'évaluation des apprentissages ainsi que la qualité de la planification stratégique et de la planification liée à la réussite. Afin de demeurer pertinente dans son action et pour la réalisation de sa mission, la Commission veille, de façon continue, à l'amélioration de ses pratiques en fonction des tendances émergentes en assurance qualité ainsi que des changements et de l'évolution des pratiques dans le milieu collégial. Pour ce faire, la Commission maintient et actualise l'expertise de pointe qu'elle a su développer et qui a été reconnue à l'international par l'INQAAHE.

Indicateur 1 : Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE

Mesure de départ : Accréditation obtenue en 2016, pour une période de 5 ans.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles			Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023		
Résultats	Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021. Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE en juin 2021. Cible en voie d'être atteinte	Accréditation obtenue le 30 novembre 2021. Cible atteinte			

En décembre 2021, le renouvellement de l'accréditation de l'INQAAHE a été officialisé pour une nouvelle période de 5 ans, soit jusqu'au 30 novembre 2026. De fait, à la suite des travaux réalisés en 2020-2021, soit le dépôt du rapport d'autoévaluation de la Commission et la visite d'audit d'un comité d'experts internationaux, l'INQAAHE a conclu que la Commission se conformait entièrement aux six lignes directrices établies. Il a d'ailleurs notamment souligné que la Commission était une agence d'assurance qualité externe dotée d'un niveau d'activité

exceptionnel dont l'expertise permet de garantir une amélioration continue de ses mécanismes et d'en assurer le développement. Le [rapport d'évaluation de l'INQAAHE](#) ainsi que le [certificat d'accréditation](#) ont été diffusés dans le réseau et sont disponibles sur le site Web de la Commission.

Cette reconnaissance de la conformité des pratiques de la Commission aux standards internationaux en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur positionne favorablement le Québec et le réseau collégial sur le plan international. De fait, elle témoigne de la culture de la qualité qui est non seulement bien établie au sein de la Commission, mais largement répandue dans les collèges québécois. De plus, cette reconnaissance rejaillit sur l'ensemble du réseau collégial au regard de la qualité de l'enseignement offert aux étudiants.

Objectif 1.2 : Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission

Contexte lié à l'objectif : Pour mener ses opérations d'évaluation SAQC et de l'Approche préalable à SAQC, la Commission s'adjoit des personnes externes provenant principalement du milieu collégial. Elles enrichissent les travaux d'évaluation de la Commission et, réciproquement, cette expérience peut être mise à profit dans leurs milieux respectifs.

Le recrutement d'experts externe demeure un défi pour la Commission. Ainsi, comme annoncé dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), la sollicitation de candidats et leur formation doivent se poursuivre de façon à assurer un renouvellement régulier du bassin d'experts prêts à collaborer. Au cours de la période visée, ce défi a été accentué par le démarrage du deuxième cycle SAQC, lequel comporte certains changements par rapport au premier cycle auquel avait contribué une centaine d'experts.

Indicateur 2 : Taux de disponibilité des experts

Mesure de départ : En 2019-2020, le taux de disponibilité des experts était de 75 %.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Résultats	68 % Cible partiellement atteinte	81 % Cible atteinte			

Le taux de disponibilité d'experts formés et prêts à participer à des visites d'évaluation SAQC ou à l'Approche préalable à SAQC sert d'indicateur à la Commission pour évaluer les besoins et veiller au renouvellement du bassin d'experts disponibles pour y répondre.

En 2021-2022, le taux de disponibilité des experts pour ces deux opérations a été établi à 81 %. Le nombre d'experts disponibles était donc suffisant pour le déploiement des neuf visites d'évaluation alors prévues³. Par ailleurs, en vue de maintenir un bassin d'experts disponibles pour la réalisation des visites à court et à moyen termes, la Commission a formé, au cours de l'année, 16 experts pour le deuxième cycle SAQC et 6 pour l'Approche préalable à SAQC. Afin

3. Une de ces visites a été reportée à l'automne 2022.

de les outiller adéquatement pour l'accomplissement de leurs tâches, la Commission a actualisé et rendus disponibles sur son site Web les guides élaborés à leur attention pour chacune de ces opérations. Finalement, la Commission s'est dotée d'une stratégie de recrutement d'experts de façon à pouvoir combler les besoins de collaboration anticipés au cours des prochaines années en fonction des activités d'évaluation à déployer. La mise en œuvre de cette stratégie a permis de recruter dans la dernière année un total de 22 nouveaux candidats pour les deux opérations. Une deuxième phase de la stratégie prévoit la sollicitation d'experts à l'extérieur du réseau au cours de l'année 2022-2023.

Orientation 2 – Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges



Objectif 2.1 : Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges

Contexte lié à l'objectif : Le réseau collégial est hétérogène. Les établissements diffèrent entre eux à plusieurs égards, notamment par la variété des programmes offerts, la diversité de leur population étudiante, leur situation géographique et leur statut de collège public ou privé, avec ou sans subvention. Dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), la Commission a exprimé sa volonté d'adapter ses outils aux besoins émergents et de les ajuster à l'évolution des pratiques d'évaluation au sein du réseau. La Commission cherche à prendre en compte cette réalité, notamment dans le cadre du processus de révision de ses documents de référence visant à soutenir les collèges dans leur démarche d'évaluation.

Indicateur 3 : Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	94 % Cible atteinte			

Souhaitant que ses pratiques en matière d'évaluation soient en adéquation avec la réalité vécue dans les collèges, la Commission consulte des intervenants du réseau collégial ainsi que des représentants étudiants lors de la révision de ses cadres de référence. Elle s'assure également de sonder les collèges sur leur satisfaction à l'égard des documents de référence qu'elle publie.

En 2021-2022, 45 collèges ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation à la Commission pour évaluation. Ces collèges ont été sollicités afin de répondre à un questionnaire destiné à mesurer leur satisfaction quant aux cadres de référence récemment révisés. Globalement, 94 % des collèges répondants se disent satisfaits de la prise en compte de la réalité des collèges dans les cadres de référence utilisés. Plus spécifiquement, ce sont 100 % des collèges répondants ayant utilisé le document [Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité : Orientations et cadre de référence](#) qui se sont dits satisfaits de la prise en compte de la réalité de leur collège, alors que 93 % des collèges ayant utilisé le document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation](#) se sont dits satisfaits. Quant aux

collèges ayant utilisé les cadres de référence pour l'évaluation des politiques institutionnelles, 100 % des utilisateurs du document [Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages - Cadre de référence](#) se sont déclarés satisfaits alors que 89 % des collèges sont satisfaits du document [Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études - Cadre de référence](#).

Durant la dernière année, la Commission a mis à jour, à la lumière des résultats de la phase de validation, le document [Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité](#) et la version définitive a été adoptée en juin 2022. Les travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre de référence pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable et qui sont prêts à intégrer l'opération SAQC ainsi qu'à l'actualisation du cadre de référence pour l'évaluation des plans stratégiques et des plans de réussite se sont poursuivis. L'adoption et la publication de ces documents sont prévues pour 2022-2023.

Objectif 2.2 : Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges

Contexte lié à l'objectif : La Commission développe différents outils à l'intention des collèges. Ils servent à préciser ses attentes et à soutenir les établissements dans la démarche d'autoévaluation qu'elle leur propose. À l'instar des cadres de référence, la Commission souhaite que ces outils tiennent compte des besoins émergents dans les établissements collégiaux ainsi que de leurs nouvelles pratiques d'évaluation.

Indicateur 4 : Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges

Mesure de départ : s/0

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	96 % Cible atteinte			

Les collèges produisent des rapports d'autoévaluation dans le cadre du deuxième cycle de l'opération SAQC et de l'Approche préalable à SAQC. Des outils sur mesure pour soutenir les collèges concernés dans leur démarche ont été élaborés et rendus disponibles. Il s'agit notamment des présentations en soutien aux formations individualisées et des gabarits pour la production des rapports d'autoévaluation.

En 2021-2022, des questionnaires de satisfaction ont été acheminés aux collèges ayant déposé un rapport d'autoévaluation à la Commission afin de connaître leur satisfaction par rapport aux outils d'autoévaluation conçus à leur attention. Ainsi, globalement, 96 % des collèges répondants se sont dits satisfaits des outils fournis. Plus spécifiquement, ce taux correspond à 94 % pour les collèges ayant utilisé les outils relatifs à l'opération SAQC tandis qu'il est établi à 100 % pour les établissements ayant réalisé l'Approche préalable à SAQC.



Objectif 2.3 : Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques

Contexte lié à l'objectif : La Commission a toujours été soucieuse d'accompagner les établissements, et ce, pour tous les types d'opérations d'évaluation qu'elle met en place. Cependant, les changements observés au sein du réseau collégial au cours des dernières années ont mis en lumière la nécessité de diversifier les mesures déployées. En effet, le renouvellement de personnel pose des défis en matière de transmission des savoir-faire relatifs à l'évaluation. De plus, le nombre de CPNS a augmenté de façon significative et tous ces nouveaux collèges doivent se familiariser avec leurs obligations légales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement. Ainsi, les besoins en matière de soutien sont importants et se distinguent d'un type de collège à l'autre. Conséquemment, la Commission s'est engagée, dans son [Plan stratégique 2020-2025](#), à offrir un accompagnement flexible et adapté à la diversité des besoins des établissements du réseau.

Indicateur 5 : Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	96% Cible atteinte			

En 2021-2022, la Commission a continué de déployer sa stratégie d'accompagnement auprès des collèges prenant part au deuxième cycle SAQC (formations, contacts téléphoniques planifiés et individualisés, rencontres de groupe pour effectuer le suivi de la démarche d'autoévaluation, etc.). Des formations individualisées ont été données à 21 collèges et 4 rencontres de groupes ont eu lieu avec des collèges plus avancés dans leur démarche d'autoévaluation. À la lumière des constats de la phase de validation du deuxième cycle SAQC, cette stratégie sera ajustée afin de répondre plus précisément aux besoins des collèges. En ce sens, une foire aux questions en ligne sera élaborée et des ajustements à la formation individualisée seront apportés.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Approche préalable à SAQC, la Commission a rencontré un nouveau collège pour lui expliquer ses obligations au regard des processus d'évaluation. Elle a également offert 4 formations à des établissements devant entreprendre l'Approche préalable et elle a convié à une rencontre d'information les 7 collèges ayant réalisé l'Approche préalable et prêts à entreprendre SAQC. De plus, le personnel professionnel de la Commission répond, sur une base continue, aux demandes d'information formulées par les collèges, notamment en ce qui concerne les évaluations de l'efficacité potentielle des politiques et des plans.

Afin de s'assurer que les mesures d'accompagnement déployées répondent aux besoins des collèges, la Commission cherche à connaître le taux de satisfaction des collèges après le dépôt de documents pour examen par la Commission. Dans la dernière année, 45 collèges ont été sondés et, globalement, 96 % des répondants se sont déclarés satisfaits des mesures déployées par la Commission. Certains collèges ont notamment souligné leur appréciation générale de

l'encadrement et du soutien qui leur ont été offert tout au long du processus, notamment par les agents de recherche, que ce soit dans le cadre de l'élaboration d'une politique institutionnelle ou d'un processus d'autoévaluation. Un autre collègue a également souligné l'importance des mesures d'accompagnement considérant l'expertise variable dans les collègues.

Indicateur 6 : Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable	83 % Cible atteinte			

Dans le but d'offrir un accompagnement plus flexible, la Commission s'est engagée dans son [Plan stratégique 2020-2025](#) à exploiter davantage les services numériques dans son accompagnement auprès des collègues. Au cours de la pandémie, l'ensemble des activités de la Commission s'est déroulé en mode virtuel. Cette situation a permis de développer une certaine expertise au regard de l'utilisation des plateformes d'échange numériques, en plus de mettre en lumière des gains d'efficacité au regard de la tenue de rencontres de groupes, mais aussi de la formation à distance. Ainsi, avec le déconfinement, la Commission a décidé de recourir désormais au mode virtuel pour la tenue des rencontres de suivi de la démarche avec les collègues visés par le deuxième cycle SAQC et de continuer d'offrir virtuellement ses formations individualisées aux collègues, tant pour l'Approche préalable à SAQC que pour l'évaluation SAQC.

La Commission distribue des sondages aux collègues ayant participé à des rencontres de groupe par visioconférence, afin de connaître la satisfaction à cet égard. De telles rencontres de groupe sont officiellement organisées dans le cadre de l'opération SAQC, soit deux par vague de collègues. Jusqu'à maintenant, seuls les collègues visés par ces rencontres ont été sondés. Ainsi, en 2021-2022, 83 % des collègues répondants se sont dits satisfaits des rencontres en visioconférence. Étant donné qu'au cours de l'année la Commission a décidé de dispenser désormais l'ensemble de ses formations à distance, elle s'assurera à l'avenir de vérifier également la satisfaction des collègues visés à l'égard des formations reçues.

Enjeu stratégique 2 - Rayonnement de la Commission

Orientation 3 – Promouvoir les travaux de la Commission



Objectif 3.1 : Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial

Contexte lié à l'objectif : Au fil d'échanges avec différents acteurs du réseau collégial, la Commission a constaté que ses travaux ainsi que leurs retombées ne sont pas toujours bien connus des différents acteurs du milieu collégial. Cette situation a pour effet de limiter la participation et l'engagement de ces acteurs dans les travaux de la Commission. Ainsi, dans son plan stratégique, la Commission a choisi d'élargir ses modes de communication pour rejoindre un bassin plus large parmi les acteurs du réseau collégial. Par ailleurs, la Commission a également noté que plusieurs des constats mis en lumière dans ses rapports pourraient enrichir l'action d'autres acteurs gouvernementaux et qu'une meilleure concertation avec eux pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial.

Indicateur 7 : Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information

Mesure de départ : s/o

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	98 % Cible atteinte	Données parcellaires Atteinte de la cible annuelle non vérifiable			

En appui à la mise en œuvre de son plan stratégique, la Commission s'est dotée d'un *Plan quinquennal d'activités de communication*. En 2021-2022, la Commission a ainsi mené ou a participé à plusieurs activités en mode virtuel. Certaines de ces rencontres visaient la présentation des cadres de référence révisés. En effet, la troisième édition du document [L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence](#) a fait l'objet d'une présentation auprès de représentants des principales instances du milieu collégial, soit l'Association des collèges privés du Québec et l'Association des collèges privés non subventionnés. La troisième édition du document [Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence](#) a par ailleurs été présentée lors de formations individualisées offertes à quatre établissements. De même, trois séances d'information sur la Commission et ses travaux ont été réalisées dans le cadre d'événements internationaux auxquels prenaient part également des acteurs du réseau collégial québécois, soit le Colloque Qualité du G3, en novembre 2021, le Colloque international sur les expériences d'assurance qualité en enseignement supérieur au Québec et au Chili, en mai 2022, ainsi qu'une Table ronde sur les systèmes d'assurance qualité organisée, en juin, par le Groupe technique sur l'Éducation de l'Alliance du Pacifique.

Bien que les participants à ces rencontres aient été invités à répondre à un court questionnaire de satisfaction à la suite de ces séances, la Commission constate que le faible nombre de répondants ne permet pas d'établir un taux annuel de satisfaction représentatif pour la dernière année. En 2022-2023, la Commission entend bonifier le mode de distribution du

questionnaire et, surtout, promouvoir davantage auprès des participants l'importance des réponses à ce questionnaire pour l'amélioration de ses pratiques, le cas échéant. Néanmoins, certains commentaires recueillis de façon informelle apportent un éclairage sur la satisfaction des participants. En effet, plusieurs ont mentionné que les présentations et les références données étaient utiles et pertinentes. Des participants internationaux ont même contacté la Commission a posteriori afin d'obtenir plus de détails sur ses travaux.

Objectif 3.2 : Accroître la visibilité de la Commission

Contexte lié à l'objectif : Par ses différentes activités d'information et de communication, la Commission souhaite augmenter sa visibilité et susciter une plus grande consultation de ses publications accessibles sur son site Web.

Indicateur 8 : Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission

Mesure de départ : 24 000 visiteurs différents

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
Résultats	+18 % ¹ Cible atteinte	+2 % Cible non atteinte			

1. Le taux de 25% indiqué dans le Rapport annuel 2020-2021 était erroné.

Au cours de l'année 2021-2022, la Commission a rendu disponibles sur son site Web deux nouvelles publications à l'intention des experts, soit l'[Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts](#) et [Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts](#). La Commission a également publié le [Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois](#). Enfin, elle a rendu public son [Rapport annuel de gestion 2020-2021](#). Pour chacune de ces publications, un communiqué de presse a été diffusé, entre autres, sur le site d'AMEQ en ligne et sur le *Portail collégial*. De plus, le renouvellement de l'accréditation internationale de la Commission ainsi que la nomination d'un nouveau commissaire ont été annoncés par le biais de communiqués de presse. Par ailleurs, la Commission a diffusé dix bulletins de veille stratégique en assurance qualité et publié 34 nouvelles pour informer les internautes des activités réalisées ou à venir. En fin d'année, dans le but d'augmenter sa visibilité, la Commission s'est dotée d'une *Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux* en vue de développer une présence sur les plateformes *Twitter* et *LinkedIn* et d'accroître son rayonnement auprès des différents publics. La mise en œuvre de cette politique est prévue dans la prochaine année.

Pour l'année 2021-2022, le taux de croissance annuel⁴ de la fréquentation du site Web s'est établi à 2 %. Ce taux est en deçà de la cible établie à 10 %, celle-ci ayant été difficile à atteindre, considérant le taux de croissance particulièrement élevé de l'année antérieure. La Commission compte notamment sur sa récente présence dans les médias sociaux pour accroître le nombre de visiteurs de son site Web l'an prochain.

4. La période de référence pour le calcul de ce taux est l'année scolaire (1^{er} juillet au 30 juin).

AUTRES TRAVAUX

Réunions de la Commission

Du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, la Commission a tenu 13 réunions, pour une durée totale de 20 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 80 rapports d'évaluation. La liste de tous les rapports adoptés est disponible à l'[annexe V](#)⁵.

Comité de liaison

Le comité de liaison de la Commission a pour but d'assurer une communication efficace entre la Commission et les représentants du réseau collégial. Ce comité est composé de neuf personnes provenant du réseau : cinq représentants des cégeps, deux des CPS, un des CPNS et un autre des écoles gouvernementales. Le président de la Commission et les commissaires sont également membres du comité. Enfin, la secrétaire générale de la Commission y agit à titre de secrétaire. En 2021-2022, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les opérations d'évaluation en cours. La liste des membres du comité est présentée à l'[annexe IV](#).

Veille stratégique

La Commission réalise des activités de veille stratégique en assurance qualité dans le but de maintenir à jour ses connaissances sur les nouvelles tendances, les meilleures pratiques, à l'échelle nationale et internationale, et les enjeux émergents dans ce domaine. Ces activités permettent d'alimenter les réflexions stratégiques de la Commission et contribuent à une amélioration continue de ses pratiques. Les résultats sont rendus disponibles par un bulletin mensuel. En 2021-2022, la Commission a diffusé 10 bulletins de veille au personnel de la Commission et aux abonnés externes du bulletin. Celui-ci a également été rendu disponible sur le site Web de la Commission et des résumés de veille ont aussi été diffusés sur une base régulière dans la section nouvelle du site Web.

Déclaration de services au citoyen

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'offre pas de services directs aux citoyens.

Publications

En 2021-2022, la Commission a publié sur son site Web les 64 rapports d'évaluation transmis aux collèges durant cette période. Ainsi, au 30 juin 2022, le site comptait plus de 3 000 rapports d'évaluation adoptés depuis 1993.

5. De plus, l'[annexe VI](#) - Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2022, l'[annexe VII](#) - Politiques et plans évalués en 2020-2021, l'[annexe VIII](#) - Opérations d'évaluation antérieures, suites attendues au 30 juin 2022 et l'[annexe IX](#) - Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2022 présentent un état de la situation pour l'ensemble des opérations de la Commission au 30 juin 2022.

La Commission a aussi adopté durant l'année les documents de référence, les bilans synthèses et les documents institutionnels suivants :

- [*Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts*](#) (publié en 2021)
- [*Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts*](#) (publié en 2021)
- [*Rapport annuel de gestion 2020-2021*](#) (publié en 2021)
- [*Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois*](#) (publié en 2022)
- [*Bilan de la phase de validation du deuxième cycle SAQC*](#) (adopté en 2022)
- [*Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – Version définitive*](#) (adopté en 2022)
- [*Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux*](#) (adopté en 2022)

Le [*Rapport annuel de gestion 2020-2021*](#) a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 décembre 2021.

La liste complète des publications de la Commission au cours de l'année 2021-2022 et des années antérieures est présentée à l'[annexe X](#).

Chapitre 3

Utilisation des ressources au 31 mars 2022

Les ressources humaines

Répartition de l'effectif par catégorie d'emploi

Au 31 mars 2022, l'effectif de la Commission était constitué de 22 employés occupant un poste régulier. Au cours de l'année, la Commission a aussi eu à son emploi un employé en prêt de service occupant temporairement des fonctions d'agent de recherche. Ce personnel n'est pas comptabilisé dans l'effectif. Plus de la moitié des postes est occupée par du personnel professionnel.

Effectif¹ au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Catégorie d'emploi	2021-2022	2020-2021	Écart
Personnel d'encadrement ²	5	5	0
Personnel professionnel	12	12	0
Personnel de bureau, technicien et assimilé	5	4	1
Total	22	21	1

1. Effectif en poste au 31 mars : nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.
2. La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la secrétaire générale.

Formation et perfectionnement du personnel

Durant l'année civile 2021, la Commission a consacré 10 717 \$ à la formation et au développement du personnel. Au 31 décembre, 7 personnes représentant 32 % de l'effectif régulier permanent ont participé à au moins une activité de formation favorisant le perfectionnement de leurs compétences. En incluant les dépenses de rémunération, la Commission a consacré moins de 1 % de sa masse salariale à cet égard au cours de l'année visée. Par ailleurs, plusieurs formations ont été offertes aux nouveaux employés par du personnel à l'interne. De plus, certains employés ont participé à des formations offertes sur des plateformes telles que Brio et *LinkedIn* formation ainsi qu'à des séances d'information en ligne (webinaires) offertes par d'autres organisations gouvernementales, notamment au regard de la sécurité de l'information.

**Répartition des dépenses totales destinées à la formation
et au perfectionnement du personnel par champ d'activité**

Champ d'activité	2021	2020
Favoriser le perfectionnement des compétences	100 %	62 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	0 %	
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	0 %	38 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	0 %	
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	0 %	

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2021	2020
Proportion de la masse salariale [%]	0,6 %	0,1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	-	-
Cadre	4,5	1
Professionnel	3,5	5
Fonctionnaire	1	1
Total ¹	0,4	0,3 ³
Somme allouée par personne ²	1 531 \$	396 \$

1. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.
2. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.
3. Donnée corrigée.

En 2021, la Commission a consenti neuf jours de formation au personnel, soit une journée en moyenne par personne formée pour une somme moyenne de 1 531 \$ par personne, incluant le salaire.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents), qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires, quant à eux, comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

Taux de départ volontaire [taux de roulement] du personnel régulier

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Taux de départ volontaire [%]	16,7	10,5	8,3

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	0	2	2

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise⁶ : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. Durant l'année 2021-2022, la Commission n'a régionalisé aucun poste.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2022

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2022
0	0

6. Les termes « administration publique » et « organisations de l'administration publique (OAP) », dans le cadre du Plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l'éducation qui ne sont pas visés par le plan.

Les ressources budgétaires et financières

Dépenses et évolution par secteur d'activité

En 2021-2022, la Commission disposait d'un budget de 2 493 200 \$, ce qui correspond à une augmentation de 2 900 \$ par rapport au budget de l'année précédente. Cette augmentation concerne le traitement.

Comme les activités de la Commission sont centrées sur les travaux d'évaluation, l'utilisation des ressources budgétaires et financières est présentée selon la catégorie des dépenses plutôt que par secteur d'activité.

Évolution du budget selon la catégorie de dépenses au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2021-2022	1 940 500 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 493 200 \$
2020-2021	1 937 600 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 490 300 \$
Écart entre les deux dernières années	2 900 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 900 \$
Variation	0,1 %	0 %	0 %	0 %	0,1 %

En 2021-2022, les dépenses totales de la Commission se sont élevées à 2 100 088 \$, soit une variation à la baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. Cette variation est particulièrement due à la diminution des dépenses de traitement en raison des départs volontaires.

Évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années

Année financière	Traitement	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2021-2022	1 830 261 \$	254 166 \$	8 978 \$	6 683 \$	2 100 088 \$
2020-2021	1 882 777 \$	230 982 \$	6 174 \$	3 732 \$	2 123 665 \$
Écart entre les deux dernières années	-52 516 \$	23 124 \$	2 804 \$	2 951 \$	-23 577 \$
Variation [%]	-3 %	10 %	45 %	79 %	-1 %

Les dépenses occasionnées spécifiquement par la gestion de la pandémie ont été marginales. Par exemple, certains employés se sont prévalus de la compensation financière offerte par l'employeur pour avoir effectué une prestation en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire.

Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Chaque année, la Commission fait appel à des personnes bénévoles qui proviennent en majorité des collègues et du milieu socioéconomique afin de l'aider dans la réalisation de ses opérations d'évaluation, notamment pour participer aux travaux des comités de visite des établissements et des comités consultatifs mis sur pied, comme le prévoit sa loi constitutive. Au cours de l'année, 26 personnes l'ont assistée à titre d'experts externes ou encore de membres d'un comité consultatif. La majorité des visites d'établissements et les réunions des comités ont été effectuées en visioconférence compte tenu de la pandémie. En fait, une seule visite a été réalisée en présentiel, ce qui a occasionné des frais de déplacement.

Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Année financière	Nombre de personnes	Coûts [\$]	% budget de fonctionnement
2019-2020	51	34 570 \$	7 %
2020-2021	26		
2021-2022	2	758 \$	0,2 %

Les ressources informationnelles

En 2021-2022, la Commission a consacré 50 502 \$ pour assurer le développement et la mise à jour de ses ressources informationnelles. Les prévisions étaient de 53 093 \$. Deux ressources internes à temps plein sont affectées aux technologies de l'information.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2021-2022

Type d'intervention	Investissements (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ¹	53 093 \$	50 502 \$
Activités ²	N/A	N/A
Total	53 093 \$	50 502 \$

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

En 2021-2022, les dépenses en ressources informationnelles ont été plus élevées que celles de l'année précédente, notamment à cause du remplacement d'ordinateurs portables et de stations d'accueil et de l'octroi d'un contrat de service pour la réalisation de travaux d'audit de sécurité.

Dépenses selon le type de ressources informationnelles au cours des deux dernières années

Année financière	Droits d'utilisation	Parc informatique	Services techniques / Main-d'œuvre externe	Total
2021-2022	15 993 \$	12 183 \$	22 327 \$	50 502 \$
2020-2021	13 643 \$	7 295 \$	8 271 \$	29 209 \$

Chapitre 4

Autres exigences législatives et gouvernementales

Gestion et contrôle des effectifs

Au regard de l'effectif, le Conseil du trésor fixe annuellement une cible à respecter pour les organismes dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique. Les étudiants, les stagiaires et les employés en prêt de service ne sont pas soumis à ce contrôle. Pour l'exercice financier 2021-2022, la Commission s'est vue attribuer une cible de 42 000 heures rémunérées. Elle a respecté cette limite puisqu'elle a atteint un résultat de 38 831 heures rémunérées au cours de la période visée.

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	9 093	0	9 093	4,98
2. Personnel professionnel	21 568	27	21 595	11,82
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	8 143	0	8 143	4,46
Total 2021-2022	38 804	27	38 831	21,26
Total 2020-2021			38 757	21,22

Les renseignements relatifs aux contrats de services

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la Commission n'a accordé aucun contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 (prolongé en 2021-2022)

Activités réalisées au cours de l'année au regard du plan d'action 2016-2020 (prolongé jusqu'au 31 mars 2022)

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Objectif organisationnel 1 : Favoriser et promouvoir l'adoption de pratiques écoresponsables par les membres du personnel de la Commission

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022 ¹	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Consolider les pratiques écoresponsables des membres du personnel de la Commission	Élaboration d'une Politique de gestion intégrée des documents	Avoir élaboré, d'ici le 31 mars 2022, une Politique de gestion intégrée des documents	Politique élaborée.	Cible en voie d'être atteinte Politique élaborée et en attente d'adoption
	Inventaire des activités générant le plus grand nombre d'impressions de documents	Avoir ciblé, d'ici 2017, les trois activités générant le plus grand nombre d'impressions de documents	Réalisé à l'automne 2017.	Cible atteinte depuis 2017
	Nombre de pages imprimées pour les activités identifiées au point précédent	Avoir maintenu une diminution d'au moins 60 % par rapport à 2017-2018, d'ici le 31 mars 2022.	Augmentation du nombre d'impressions de 15 % pour l'année en cours, toutefois, nous avons maintenu une diminution de 62 % par rapport à 2017-2018.	Cible atteinte
	Utilisation de la visioconférence pour la tenue de réunions et la participation à des rencontres	Avoir ciblé, d'ici le 31 mars 2022, les activités qui pourraient être déployées seulement en mode virtuel après la pandémie	La Commission envisage de poursuivre ses formations et ses rencontres d'accompagnement des collègues en mode virtuel. Les visites se feront en présentiel lorsque possible.	Cible atteinte
	Utilisation du transport collectif (covoiturage inclus) par les membres du personnel de la Commission	Utiliser, chaque année, le transport collectif (covoiturage inclus) dans 90 % des déplacements des membres du personnel de la Commission lors des visites d'évaluation et des séances de formation	100 % des déplacements des membres du personnel pour des visites ou des formations se sont fait en transport collectif.	Cible atteinte
	Récupération et gestion des équipements informatiques en fin de vie.	Récupérer ou disposer de façon écoresponsable de 100 % des équipements informatiques en fin de vie d'ici 2022	100 % La Commission a disposé de 8 équipements (2 serveurs, 3 imprimantes avec des tiroirs, 1 numériseur et 3 écrans) en fin de vie aux fins de récupération écoresponsable.	Cible atteinte

Inclusion de critères écoresponsables dans les appels d'offres auprès de graphistes et d'imprimeurs	Inclure au moins un critère écoresponsable dans 100 % des appels d'offres d'ici 2022	Critère lié à l'impression inclus dans 100 % des appels d'offres.	Cible atteinte
Utilisation du Répertoire des produits écoresponsables du CSPQ pour les acquisitions	Utiliser le Répertoire des produits écoresponsables du CSPQ pour 100 % des acquisitions d'ici 2020	Répertoire utilisé pour 100 % des acquisitions concernées par le répertoire.	Cible atteinte

1. En raison de la prolongation du PADD, certaines cibles ont été modifiées en 2021-2022 afin de les rendre plus pertinentes.

Objectif gouvernemental 12

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Objectif organisationnel 2 : Prendre en compte les principes de développement durable dans les travaux de la Commission

Actions	Indicateurs	Cibles ¹ 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Élaborer un outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable à intégrer aux pratiques d'évaluation de la Commission	Outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable intégré au processus d'audit	Avoir intégré, d'ici 2020, un outil d'évaluation de la prise en compte des principes de développement durable au processus d'audit	3 employés ont été formés aux principes de développement durable. Un portrait de l'intégration des principes dans les activités de la Commission réalisé. L'exercice a permis de conclure que la Commission intégrait déjà un minimum de 7 principes. Des actions pour bonifier cette intégration ont été ciblées et serviront pour le prochain plan.	Cible atteinte

1. En raison de la prolongation du PADD, certaines cibles ont été modifiées en 2021-2022 afin de les rendre plus pertinentes.

Objectif gouvernemental 1.4**Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique**

Objectif organisationnel 3 : Informer les membres du personnel de la Commission en matière de développement durable

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Offrir des séances d'information portant sur le développement durable et sur la prise en compte des principes aux membres du personnel de la Commission	Nombre de capsules d'information diffusées auprès du personnel de la Commission	Diffuser, chaque année, deux capsules d'information auprès du personnel de la Commission	6 capsules diffusées : 2 septembre 2022 : « Combien me coûtent mes déplacements? » 14 septembre 2022 « La mobilité durable qu'est-ce que c'est ? » 14 octobre 2022 « Mobilité durable À pied en hiver comme en été » 4 novembre 2022: « L'autobus c'est logique! » 22 avril 2022: « Agir pour le climat ça passe par nos transports » 9 mai 2022 : « Mois du vélo! »	Cible atteinte
	Proportion des membres du personnel ayant participé à des séances d'information	Avoir donné accès, d'ici 2020, à au moins une séance d'information à 90 % des membres du personnel de la Commission	96 % du personnel a participé à une séance d'information donnée sur les principes de développement durable. Une infographie a également été créée.	Cible atteinte

Objectif gouvernemental 1.5**Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial****Objectif organisationnel 4** : Mettre en valeur les productions artistiques québécoises

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022 ¹	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Mettre les membres du personnel de la Commission en contact avec des productions artistiques québécoises	Participation des membres du personnel de la Commission à des activités culturelles	Organiser, chaque année, une activité culturelle à l'intention des membres du personnel de la Commission	Rallye historique sur les plaines d'Abraham, initialement prévu le 16 décembre 2021, mais annulé en raison de la pandémie. Cette activité a lieu le 22 juin 2022.	Cible atteinte
	Espace du site intranet de la Commission réservé à la promotion de productions artistiques québécoises	Avoir créé, d'ici 2020, un espace dans le site intranet de la Commission réservé à la promotion de productions artistiques québécoises	s/o Indicateur abandonné en 2018.	s/o

1. En raison de la prolongation du PADD, certaines cibles ont été modifiées en 2021-2022 afin de les rendre plus pertinentes.

Occupation et vitalité des territoires

En vertu de son mandat, la Commission peut participer à la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en contribuant à la mise en œuvre de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires, et plus spécifiquement à la réalisation de l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission participe à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et apporte sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux. Le [Plan stratégique 2020-2025](#) de la Commission présente cette contribution.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La Commission a adopté le 19 décembre 2018 la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles*. Cette procédure a été présentée aux membres du personnel.

Pour l'année 2021-2022, la Commission n'a été concernée par aucun cas associé à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1).

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2020-2021	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	s/o		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		s/o	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s/o	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), déterminez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
<ul style="list-style-type: none"> • Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi 		s/o	
<ul style="list-style-type: none"> • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie 		s/o	
<ul style="list-style-type: none"> • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui 		s/o	
<ul style="list-style-type: none"> • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité 		s/o	
<ul style="list-style-type: none"> • Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement 		s/o	
<ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible défini précédemment 		s/o	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s/o	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s/o
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s/o		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s/o	s/o	s/o

Accès à l'égalité en emploi

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1), la Commission doit rendre compte annuellement, sous une rubrique particulière, des résultats obtenus par rapport aux objectifs du programme gouvernemental en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Données globales

Effectif régulier au 31 mars 2022

Nombre de personnes occupant un poste régulier

22 employés permanents

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la Commission a embauché 4 personnes ayant le statut de régulier.

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2021-2022¹

Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
4	0	0	0

1. L'embauche du personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires n'est pas comptabilisé puisque ces employés sont à forfait.

Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Au même titre que les ministères et organismes gouvernementaux, la Commission doit atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelles, d'anglophones, d'autochtones et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique. Sur les 4 personnes embauchées au cours de l'année, deux personnes font partie des groupes cibles pour un taux d'embauche de 50 %.

Représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif

La Commission ne présente pas les tableaux concernant le taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier afin de préserver la confidentialité des renseignements relatifs aux personnes, considérant la petite taille de l'organisation.

Représentativité des femmes au sein de l'effectif

Au 31 mars 2022, les femmes représentaient 77 % de l'effectif total régulier et 100 % des personnes embauchées. Les résultats détaillés sont présentés dans les deux tableaux suivants :

Taux d'embauche des femmes en 2021-2022 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	4	0	0	0	4
Nombre de femmes embauchées	4	0	0	0	4
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées	100 %	0	0	0	100 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif au 31 mars 2022

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Total
Effectif total [hommes et femmes]	5	12	4	1	22
Femmes	3	11	3	0	17
Taux de représentativité des femmes %	60 %	92 %	75 %	0 %	77 %

Code d'éthique et déontologie

Adopté en avril 2000, le [Code d'éthique et de déontologie des membres de la Commission](#) a été mis à jour en février 2007 puis en juin 2015. Dans le respect de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) et du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r.1), chaque commissaire s'engage à respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie, à assurer la confidentialité du contenu des échanges auxquels il participe et des documents qui lui sont fournis, et à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

La Commission a également adopté un [Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial](#) au sein des comités de visite, des comités consultatifs ou de tout autre comité créé dans le cadre des opérations d'évaluation qu'elle conduit dans les établissements. Ce code a aussi été actualisé en 2021. Chaque personne qui accepte d'agir à titre d'expert s'engage donc à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts et à garder confidentiel tout renseignement sur un établissement acquis dans le cadre des activités d'évaluation auxquelles elle a participé.

Les deux documents sont accessibles sur le site Web de la Commission.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens. Ce règlement détermine les documents et les renseignements que les organismes publics doivent diffuser dans leur site Web. Conformément à ces exigences, incluant depuis le 1^{er} avril 2015 la diffusion de renseignements liés aux dépenses ainsi que la diffusion des documents transmis lors d'une demande d'accès, la Commission présente, dans sa page consacrée à la diffusion de l'information et à la protection des renseignements personnels, les rubriques

suivantes : organigramme – personnel de direction et d'encadrement; responsable de l'accès à l'information; plan de classification des documents; inventaire des fichiers de renseignements personnels; registre des communications de renseignements personnels; études et rapports de recherche ou de statistiques d'intérêt pour le public; documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès et d'intérêt public; registres publics; services et programmes offerts; documents servant à la prise de décision sur les droits des administrés; projets de règlement publiés à la *Gazette officielle du Québec*; renseignements relatifs aux contrats; renseignements liés aux dépenses de la Commission; liste des engagements financiers et documents déposés à l'Assemblée nationale.

Enfin, le site Web de la Commission comprend également une page consacrée à la démarche à suivre pour formuler une demande d'accès à l'information.

Protection des renseignements personnels

Les droits d'accès aux fichiers informatiques contenant des renseignements personnels sont accordés de façon rigoureuse, qu'il s'agisse de l'accès aux fichiers concernant les membres du personnel ou à ceux regroupant les listes des experts externes qui participent aux travaux de la Commission. À cet égard, un profil d'accès aux renseignements personnels pour chacune des catégories d'utilisateurs du système d'information et de gestion de la Commission a été défini, et la sécurité a été organisée en fonction de ces profils. Par ailleurs, dans le cadre de la création d'un portail pour le dépôt de la version électronique des documents provenant des collègues ou de la Commission, la solution informatique retenue permet un haut degré de sécurité. Les droits d'accès sont déterminés en fonction des documents déposés et du rôle de chaque personne concernée.

Demandes d'accès à l'information

La Commission a reçu deux demandes d'accès à l'information pendant l'année 2021-2022.

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration* (2011), la Commission dispose d'une politique linguistique depuis 2007. Celle-ci a été révisée à deux reprises depuis. La dernière version de la politique de la Commission a été adoptée en avril 2021. Cette politique a été diffusée auprès du personnel de la Commission.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de 50
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	s/o
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Présentation de la politique aux employés.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Avril 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	s/o

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui Diffusion de la <i>Politique linguistique</i> sur l'intranet et présentation auprès du personnel
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	s/o



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

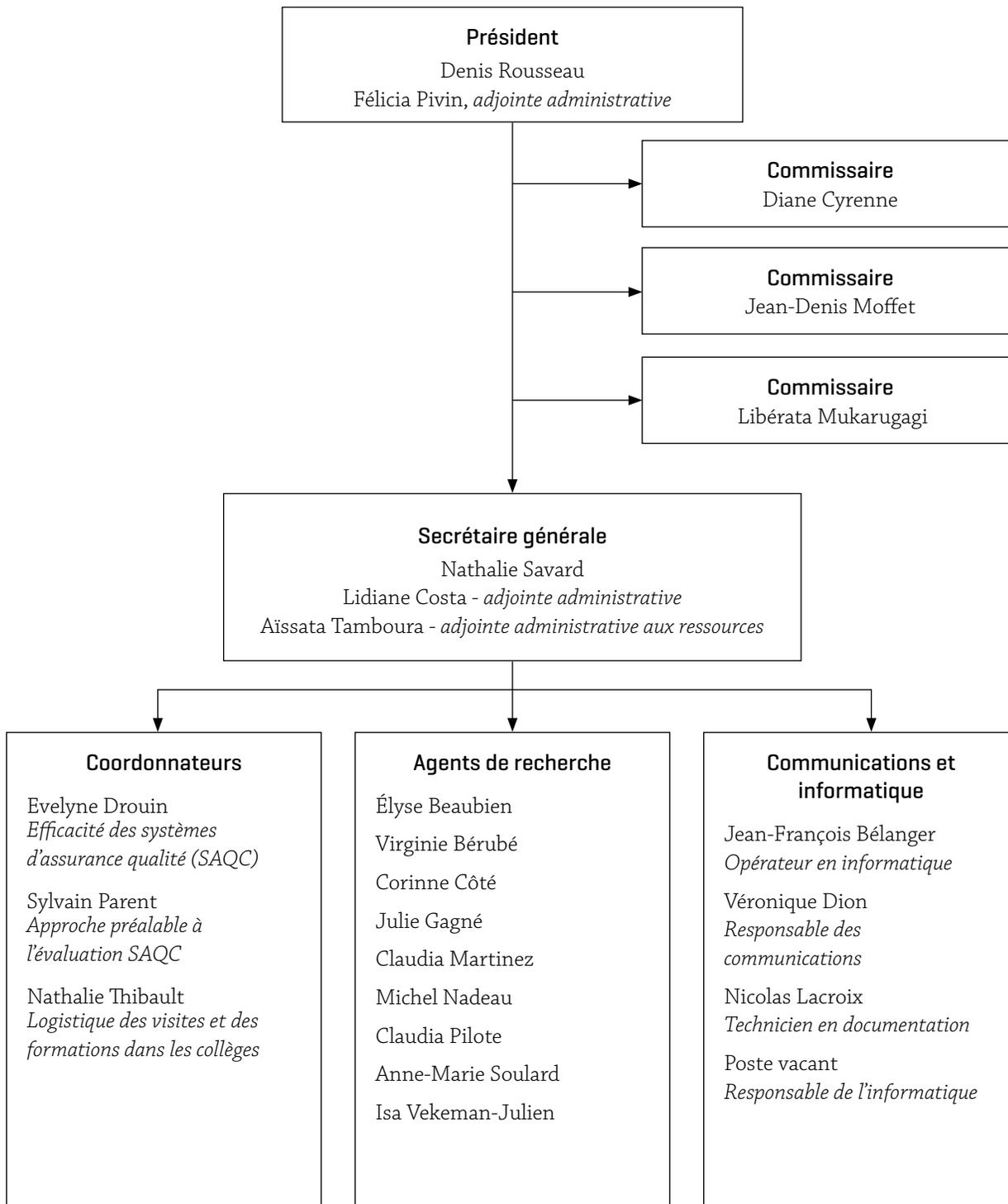
**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION 2021-2022**

ANNEXES



Annexe I

Organigramme au 31 mars 2022⁷



7. L'organigramme présente le personnel régulier, occasionnel et à forfait en vertu d'un prêt de service.

Annexe II

Comité consultatif et experts externes

Membres des comités au 30 juin 2021

Comité de lecture sur l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Guy Côté

Directeur général
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

Lucie Lahaie

Directrice des études
Retraitée
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Louis Côté

Professeur
Retraité
Collège d'Alma

Carole Lanoville

Professeure
Université du Québec à Montréal

Nathalie Michaud

Professeure
Université du Québec à Montréal

Marcel Côté

Directeur général
Retraité
Cégep régional de Lanaudière

Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2021-2022 [du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022]

Approche préalable à l'évaluation SAQC

Johanne Drouin

Professeure
Retraitée
Cégep de Saint-Jérôme

Herman Martel

Professeur
Cégep de Sept-Îles

Normand W. Bernier

Directeur général par intérim
Collège de Technologie Ascent inc.

Louis Pilote

Professeur
Retraité
Cégep de Sainte-Foy

Antonio Crespo

Coordonnateur aux ressources humaines
Musitechnic Formation

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges [premier cycle]

Johanne Authier

Conseillère pédagogique
Retraitée
Collège Ahuntsic

Lucie D'Amour

Directrice des études
Collège Kensley inc.

Louis Poirier

Directeur des études
Retraité
Cégep de Matane

Dominique Blais

Directeur administratif
Collège Universel – Campus Gatineau

Lucia Lepage

Directrice adjointe aux études
Retraitée
Collège Lionel-Groulx

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Denyse Blanchet

Directrice générale
Retraitée
Cégep de Chicoutimi

Louis Morneau

Directeur des études
Collège Bart (1975)

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges [deuxième cycle]

Johanne Authier

Conseillère pédagogique
Retraitée
Collège Ahuntsic

Denyse Blanchet

Directrice générale
Retraitée
Cégep de Chicoutimi

Guy Côté

Directeur général
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

Réjeanne Gagnon

Conseillère pédagogique
Cégep de l'Outaouais

Brenda Gareau

Conseillère pédagogique
Cégep de Saint-Jérôme

Louis Morneau

Directeur des études
Collège Bart (1975)

Maurice Piché

Directeur général
Retraité
Collège de Bois-de-Boulogne

Claude Roy

Directeur général
Cégep André-Laurendeau

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

Annexe III - Méthodologie

Les taux de satisfaction et d'appréciation sont mesurés à partir des résultats issus des questionnaires administrés aux publics concernés au cours de l'année. À l'automne 2021, la Commission a revu son mode d'administration de sondages en ce qui a trait à la satisfaction relative aux cadres de référence, aux outils d'autoévaluation, aux mesures d'accompagnement et aux rencontres en visioconférence. Un envoi semestriel désormais est réalisé auprès des collègues qui ont déposé un document pour évaluation. Ainsi, depuis janvier 2022, un sondage est envoyé à toutes les directions générales qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre de l'année précédente. À la fin juin, un envoi similaire est fait auprès des directions qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Le sondage est désormais expédié de la boîte courriel du Secrétariat général afin de souligner aux collègues l'importance de leur rétroaction pour la Commission. Un sondage par collègue doit être effectué. Chaque sondage contient un ou des énoncés pour lesquels chaque établissement répondant doit indiquer son degré d'accord (tout à fait en accord; en accord; en désaccord; tout à fait en désaccord). Les répondants peuvent juger une question non applicable et, dans ce cas, leur réponse n'est pas comptabilisée dans les résultats. Enfin, les sondages concernant la satisfaction aux rencontres d'information sont administrés à la fin de chaque séance. En 2021-2022, la Commission a obtenu un faible taux de réponse à ces sondages. Cela peut s'expliquer par le fait que souvent, les séances d'information sont organisées avec la collaboration d'instances du réseau collégial ou par des intervenants externes, si bien que la Commission ne dispose pas des coordonnées de chaque participant. Elle n'est donc pas en mesure de les solliciter directement pour répondre à ses questionnaires. Ainsi, afin d'accroître le nombre de réponses à ses sondages auprès de participants à des séances d'information, la Commission compte bonifier le mode de distribution du questionnaire et promouvoir davantage auprès des participants l'importance de répondre à ses sondages afin de pouvoir améliorer ses pratiques, le cas échéant. Cette première année de collecte a permis de cibler des ajustements à apporter à la méthodologie ainsi qu'aux sondages eux-mêmes afin que les données recueillies soient suffisantes et que les résultats obtenus permettent de mesurer l'atteinte des objectifs et de soutenir les décisions en vue de l'amélioration continue des pratiques de la Commission, le cas échéant.

Annexe IV

Comité de liaison

Membres du comité de liaison au 31 mars 2022

Membres du réseau collégial

Marie Barrette

Coordonnatrice de la formation continue
Collège de Valleyfield

Patrick Bérubé

Directeur général
Association des collèges privés du Québec

Nathalie Cauchon

Directrice des études
Cégep de Trois-Rivières

Guy Côté

Directeur régional
Collège CDI – Administration.
Technologie. Santé

René Dolce

Directeur des ressources humaines
Cégep Edouard-Montpetit

Monique Lambert

Directrice des études par intérim
Institut de technologie agroalimentaire

Mathieu Lépine

Coordonnateur des affaires pédagogiques
Fédération des cégeps

Gabrielle Matte

Directrice des études
Collégial international Sainte-Anne

Éric Millette

Directeur général
Cégep de Shawinigan

John Halpin

Directeur général
Cégep John Abbott

Membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Denis Rousseau

Président

Diane Cyrenne

Commissaire

Libérata Mukarugagi

Commissaire

Jean-Denis Moffet

Commissaire

Nathalie Savard

Secrétaire générale

Annexe V

Rapports d'évaluation adoptés en 2021-2022

Légende :

^{*} Rapport transmis à l'établissement après le 30 juin 2022.¹ Rapport commun pour deux opérations.**Efficacité des systèmes d'assurance qualité (premier cycle)** [14 rapports]

Rapports préliminaires [4]

Établissement public (1)

Cégep régional Champlain

Établissement privé**subventionné (1)**

Collège Universel

Établissements privés**non subventionnés (2)**

Collège Salette

Musitechnic Formation

Rapports définitifs [10]

Établissements publics (2)

Collège d'Alma

Cégep régional Champlain*

Établissements privés**non subventionnés (6)**

Collège MultiHexa Saguenay/Lac

Saint-Jean

Collège Salette

Collège Technique de Montréal

Institut d'enregistrement du Canada

Institut supérieur d'informatique

Institut Trebas inc.

Établissements privés**subventionnés (2)**

Collège Universel

École nationale du cirque

Efficacité des systèmes d'assurance qualité (deuxième cycle) [3 rapports]

Rapports préliminaires [3]

Établissement public (1)

Cégep de Shawinigan*

Établissement privé subventionné (2)

Collège André-Grasset*

Collège Lasalle*

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité [2 rapports]

Rapports préliminaires [2]

Établissement privé**non subventionné (2)**

Centre de formation collégial

en techniques équinées du Québec*

Passport Hélico*

Plans stratégiques des cégeps incluant le plan de réussite [8 rapports]

Cégep de Baie-Comeau – Actualisation*

Collège de Bois-de-Boulogne*

Collège de Maisonneuve – Actualisation*

Cégep de Saint-Jérôme – Actualisation

Cégep de Sainte-Foy

Cégep de Sept-Îles

Cégep de St-Félicien – Actualisation

Cégep de St-Félicien – Actualisation

Plans de réussite des collèges privés subventionnés [2 rapports]

Collège Lafèche

Collège O'Sullivan de Québec

Politiques institutionnelles [31 rapports]

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [22]

Établissements publics (6)

Cégep régional Champlain –
Campus de Lennoxville
Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption*
Cégep Limoilou
Cégep Marie-Victorin*
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sorel-Tracy*

Établissements privés

subventionnés (4)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège Bart (1975)
Collège Marianopolis
Collège O'Sullivan de Québec

Établissements privés

non subventionnés (12)

Campus d'effets visuels inc.
Collège Avalon

Collège CDI - Administration.
Technologie. Santé*
Collège de pilotage Saint-Hubert
Collège de technologie Ascent inc.
Collège Kensley
Collège national de science et
technologie inc.
Collège St-Michel
Collège St-Michel
Institut Élite de Montréal*
Institut supérieur d'informatique
Sélect Aviation

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [9]

Établissements publics (3)

Cégep de Drummondville
Cégep de La Pocatière
Cégep de Sorel-Tracy

Établissement privé subventionné (1)

Collège Mérici

Établissements privés non subventionnés (4)

Campus d'effets visuels inc.
CDE Collège
Collège de Technologie Ascent inc.
Institut Élite de Montréal*

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du
Québec

Suites données aux recommandations de la Commission [20 rapports pour 21 suivis]

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [4]

Académie de l'Entrepreneurship*
Collège April-Fortier*

Collège MultiHexa Saguenay/
Lac Saint-Jean*¹

Campus Macdonald

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des établissements privés non subventionnés [1]

Collège MultiHexa Saguenay/
Lac Saint-Jean*¹

Évaluation institutionnelle [1]

Cégep de Sept-Îles

Efficacité des plans stratégiques [1]

Cégep de la Gaspésie et des Îles*

Évaluation des plans stratégiques [1]

Cégep de Sainte-Foy

Efficacité du système d'assurance qualité [premier cycle] [13]

Cégep André-Laurendeau
Cégep de Chicoutimi
Cégep Garneau*
Collège Lionel-Groulx*
Collège Montmorency*
Cégep de Sept-Îles*
Cégep de St-Félicien

Collège Centennial
Collège Centennial*
Collège Marianopolis*
Collège O'Sullivan de Québec*
Collège Herzing
Institut de technologie agroalimentaire
du Québec

Annexe VI

Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2022

1. Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

1.1 Évaluation du premier cycle [85 établissements]

Processus d'évaluation terminé [49]

Établissements publics (22)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Cégep André-Laurendeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Cégep Édouard-Montpetit
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Cégep de La Pocatière
 Cégep Limoilou
 Collège de Maisonneuve
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep de Rimouski
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Shawinigan

Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Collège de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (14)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset
 Collège Bart (1975)
 Collège Ellis
 Collège international des Marcellines
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Lafleche
 Collège LaSalle
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège Universel – Campus de Gatineau
 École de musique Vincent-d'Indy
 École nationale de cirque
 Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (12)

Académie de l'Entrepreneurship
 Collège April-Fortier
 Collège CDI - Administration.
 Technologie. Santé
 Collège d'enseignement en immobilier inc.
 Collège de photographie Marsan
 Collège Herzing
 Collège Inter-Dec
 Collège Technique de Montréal inc.
 École nationale de l'humour
 Institut d'enregistrement du Canada
 Institut supérieur d'informatique (ISI)
 Institut Trebas Québec inc.

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Rapport préliminaire transmis ou sur le point d'être transmis au collège [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Musitechnic Formation

Suites attendues [35]

Établissements publics (26)

Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep régional Champlain
 Cégep de Chicoutimi
 Cégep Garneau
 Cégep Gérald-Godin
 Cégep de Granby
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 Cégep régional de Lanaudière
 Cégep de Lévis-Lauzon

Collège Lionel-Groulx
 Cégep de Matane
 Collège Montmorency
 Cégep de l'Outaouais
 Collège de Rosemont
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sept-Îles
 Cégep de St-Félicien
 Cégep de Thetford
 Cégep de Trois-Rivières
 Cégep Vanier
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (5)

Collège Centennial
 Collège Marianopolis
 Collège O'Sullivan de Québec
 Collège TAV
 Institut Teccart

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège de l'immobilier du Québec
 Collège MultiHexa Saguenay/
 Lac Saint-Jean
 Collège Salette inc.

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire

Collèges exemptés [2]

Établissements privés non subventionnés (2) École de danse contemporaine de Montréal (situation particulière)	École de danse de Québec (situation particulière)
--	---

1.2 Évaluation du deuxième cycle [82 établissements]

Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [3]

Établissement public (1) Cégep de Shawinigan	Établissements privés subventionnés (2) Collège André-Grasset Collège LaSalle
--	--

Rapport préliminaire en cours d'élaboration [1]

Établissement public (1) Cégep de Saint-Jérôme
--

Rapport d'autoévaluation reçu et visite à réaliser [5]

Établissements publics (4) Collège Dawson Cégep Limoilou	Cégep Marie-Victorin Cégep de Rivière-du-Loup	Établissement privé subventionné (1) Collège Jean-de-Brébeuf
---	--	--

Rapports d'autoévaluation attendus [73]

Établissements publics (42) Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Collège Ahuntsic Collège d'Alma Cégep André-Laurendeau Cégep de Baie-Comeau Cégep Beauce-Appalaches Collège de Bois-de-Boulogne Cégep régional Champlain Cégep de Chicoutimi Cégep de Drummondville Cégep Édouard-Montpetit Cégep Garneau Cégep de la Gaspésie et des Îles Cégep Gérald-Godin Cégep de Granby Collège Héritage Cégep John Abbott Cégep de Jonquière Cégep de La Pocatière Cégep régional de Lanaudière Cégep de Lévis Collège Lionel-Groulx Collège de Maisonneuve Cégep de Matane Collège Montmorency Cégep de l'Outaouais Cégep de Rimouski Collège de Rosemont	Cégep de Sainte-Foy Cégep de Saint-Hyacinthe Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu Cégep de Saint-Laurent Cégep de Sept-Îles Cégep de Sherbrooke Cégep de St-Félicien Cégep de Sorel-Tracy Cégep de Thetford Cégep de Trois-Rivières Collège de Valleyfield Cégep Vanier Cégep de Victoriaville Cégep du Vieux Montréal Établissements privés subventionnés (15) Campus Notre-Dame-de-Foy Collège Bart (1975) Collège Centennial Collège Ellis Collège Lafèche Collège Marianopolis Collège Mérici Collège O'Sullivan de Montréal Collège O'Sullivan de Québec Collège TAV Collège Universel École de musique Vincent-d'Indy	École nationale du cirque Institut Teccart Séminaire de Sherbrooke Établissements privés non subventionnés (14) Académie de l'Entrepreneurship Collège April-Fortier Collège CDI – Administration. Technologie. Santé Collège de l'Immobilier du Québec Collège de photographie Marsan Collège d'enseignement en immobilier Collège Herzing Collège MultiHexa Saguenay/ Lac Saint-Jean Collège Salette École nationale de l'humour Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur d'informatique (ISI) Institut Trebas Québec inc. Musitechnic Formation Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (2) Institut de technologie agroalimentaire du Québec Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
---	--	--

2. Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité [36 établissements]

Le nombre évoluera en fonction de la création de nouveaux établissements ou du renouvellement de permis.

Processus terminé [6]

Établissement privé subventionné (1)

Collégial international Sainte-Anne

Établissements privés non subventionnés (5)

Air Richelieu
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.

Collège Saint-Michel
Isart Digital Montréal inc.
Lachute Aviation

Suites attendues [5]

Établissement privé subventionné (1)

École de sténographie judiciaire du Québec

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège Canada inc.
Collège des Technologies de l'Information de Montréal
Hélicraft

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

Centre de formation collégial en techniques équines du Québec
Passport Hélico

Rapports dans leur version préliminaire en cours d'élaboration [2]

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège Avalon
Collège Greystone

Rapport d'autoévaluation reçu et visite à faire [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Sélect aviation centre de formation

Rapports d'autoévaluation attendus [20]

Établissements privés non subventionnés (19)

Campus des effets visuels inc.
Cargair ltée
CDE Collège
Collège Cumberland
Collège d'aéronautique
Collège de l'Avenir de Rosemont
Collège de pilotage Saint-Hubert inc.

Collège de Technologie Ascent inc.
Collège iFly inc.
Collège Kensley
Collège M du Canada
Collège Milestone inc.
Collège national de science et de technologie inc.
École de management INSA
École Pivaut Montréal inc.

Eid Air Aviation inc.
Institut Élite de Montréal
Rubika, École supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc.
Syn Studio

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Annexe VII

Évaluation de l'efficacité potentielle - Politiques et plans évalués en 2021-2022**POLITIQUES INSTITUTIONNELLES**

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages [22 politiques]

Établissements	Jugement
Établissements publics [6]	
Cégep régional Champlain – Campus de Lennoxville	Entièrement satisfaisante
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	Entièrement satisfaisante
Cégep Limoilou	Satisfaisante
Cégep Marie-Victorin	Satisfaisante
Cégep de Sept-Îles	Satisfaisante
Cégep de Sorel-Tracy	Satisfaisante
Établissements privés subventionnés [4]	
Campus Notre-Dame-de-Foy	Entièrement satisfaisante
Collège Bart [1975]	Entièrement satisfaisante
Collège Marianopolis	Entièrement satisfaisante
Collège O'Sullivan de Québec	Satisfaisante
Établissements privés non subventionnés [12]	
Campus d'effets visuels inc.	Entièrement satisfaisante
Collège Avalon	Satisfaisante
Collège CDI - Administration. Technologie. Santé	Satisfaisante
Collège national de science et technologie inc.	Satisfaisante
Collège de pilotage Saint-Hubert	Partiellement satisfaisante
Collège de technologie Ascent inc.	Satisfaisante
Collège Kenley inc.	Entièrement satisfaisante
Collège Saint-Michel	Non applicable
Collège Saint-Michel	Satisfaisante
Institut Élite de Montréal	Partiellement satisfaisante
Institut supérieur d'informatique	Satisfaisante
Sélect Aviation	Entièrement satisfaisante

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes [9 politiques]

Établissements	Jugement
Établissements publics [3]	
Drummondville	Entièrement satisfaisante
Cégep de La Pocatière	Satisfaisante
Cégep de Sorel-Tracy	Satisfaisante
Établissement privé subventionné [1]	
Collège Mérici	Entièrement satisfaisante
Établissements privés non subventionnés [4]	
Campus d'effets visuels inc.	Satisfaisante
CDE Collège	Entièrement satisfaisante
Collège de Technologie Ascent inc.	Satisfaisante
Institut Élite de Montréal	Satisfaisante
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université [1]	
Institut de Tourisme et d'hôtellerie du Québec	Entièrement satisfaisante

Établissement n'ayant pas transmis leur PIEA au 30 juin 2022 [1]

Établissement privé non subventionné (1)

Collège M du Canada

Première PIEA attendue en 2022-2023 [2]

Établissements privés non subventionnés (2)Collège Fly inc.
Collège Milestone inc.

Première PIEP attendue en 2021-2022 [3]

Établissements privés non subventionnés (3)Collège M du Canada
Collège national de science et technologie inc.
École Pivault Montréal

Première PIEP attendue en 2022-2023 [2]

Établissements privés non subventionnés (2)Collège iFly inc.
Collège Milestone inc.

Plans stratégiques et plans actualisés des cégeps [8 plans ou actualisations]

Établissements	Jugement
Cégep de Baie-Comeau – Actualisation	La Commission considère que le plan est toujours conforme et qu'il comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer la qualité.
Collège de Bois-de-Boulogne	La Commission estime que le Plan stratégique 2021-2026 du Collège de Bois-de-Boulogne, incluant le plan de réussite, est conforme aux dispositions de la Loi. Le plan stratégique, incluant le plan de réussite, comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège de Maisonneuve - Actualisation	Dans son rapport d'évaluation de mars 2019, la Commission a jugé le <i>Plan stratégique 2014-2021</i> , incluant le plan de réussite, conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Elle considérait également que le plan était de qualité et comprenait l'ensemble des éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité. Le jugement est maintenu pour la version actualisée du plan stratégique couvrant la période 2021-2024.
Cégep de Saint-Jérôme - Actualisation	La Commission considère que le plan est toujours conforme à la Loi, qu'il est de qualité et qu'il contient tous les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Sainte-Foy	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan stratégique 2020-2025, incluant le plan de réussite, du Cégep de Sainte-Foy est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de Sept-Îles	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan stratégique 2020-2023, incluant le plan de réussite, du Cégep de Sept-Îles est partiellement conforme aux dispositions de la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i> . Par ailleurs, le plan stratégique ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Cégep de St-Félicien - Actualisation	Considérant ces modifications, la Commission estime que le Plan stratégique 2018-2023 du Cégep de Saint-Félicien est maintenant conforme aux dispositions de la Loi, qu'il est de qualité et qu'il comprend l'ensemble des éléments essentiels afin d'en assurer l'efficacité.
Cégep de St-Félicien - Actualisation	Dans son rapport d'évaluation daté du 23 novembre 2021, la Commission a jugé le Plan stratégique 2018-2023 conforme aux dispositions de la Loi. Elle considérait également que le plan était de qualité et qu'il comprenait l'ensemble des éléments essentiels afin d'en assurer l'efficacité. Le jugement est maintenu pour la version actualisée du Plan stratégique 2018-2023.

Plans de réussite des collèges privés subventionnés [2 plans]

Établissements	Jugement
Collège Lafleche	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan institutionnel d'aide à la réussite 2017-2021 du Collège Lafleche comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.
Collège O'Sullivan de Québec	Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan institutionnel de réussite 2021-2026 du Collège O'Sullivan de Québec ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

*Annexe VIII***Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2022**

Dans les annexes VIII et IX, les collèges sont présentés selon leur appellation au moment de l'évaluation.

EFFICACITÉ DES PLANS STRATÉGIQUES ET DES PLANS DE RÉUSSITE**Efficacité des plans stratégiques [48 établissements]**

Processus terminé [46]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Cégep John Abbott	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Collège d'Alma	Cégep de Jonquière	Cégep de Saint-Jérôme
Collège Ahuntsic	Cégep de La Pocatière	Cégep de Saint-Laurent
Cégep André-Laurendeau	Cégep régional de Lanaudière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Baie-Comeau	Cégep de Lévis-Lauzon	Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep Limoilou	Cégep de Sept-Îles
Collège de Bois-de-Boulogne	Collège Lionel-Groulx	Collège Shawinigan
Collège régional Champlain	Collège de Maisonneuve	Cégep de Sherbrooke
Cégep de Chicoutimi	Cégep Marie-Victorin	Cégep de Sorel-Tracy
Collège Dawson	Cégep de Matane	Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Drummondville	Collège Montmorency	Cégep de Thetford
Collège Édouard-Montpetit	Cégep de l'Outaouais	Collège de Valleyfield
Cégep Garneau	Cégep de Rimouski	Cégep de Victoriaville
Cégep Gérald-Godin	Cégep de Rivière-du-Loup	Cégep du Vieux Montréal
Cégep de Granby	Collège de Rosemont	
Collège Héritage	Cégep de Saint-Félicien	

Suites attendues [2]

Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Vanier
----------------------------------	----------------

Efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés [20 établissements]

Processus terminé [19]

Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège Lafèche	Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Collège André-Grasset	Collège LaSalle	Collège TAV
Collège Bart (1975)	Collège Marianopolis	Conservatoire Lassalle
Collège Centennial	Collège Mérici	École de musique Vincent-d'Indy
Collège Ellis	Collège O'Sullivan de Montréal	École nationale de cirque
Collège international des Marcellines	Collège O'Sullivan de Québec	Séminaire de Sherbrooke
Collège Jean-de-Brébeuf		

Suites attendues [1]

Institut Teccart

APPLICATION DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en 2005-2012 [94 établissements]

L'évaluation a touché 98 établissements. Depuis, trois d'entre eux ont cessé leurs activités collégiales et un autre procédera à son autoévaluation dans le cadre d'une opération qui reste encore à préciser et qui regroupera l'évaluation de l'application de cette politique et de celle relative aux programmes d'études incluant l'évaluation d'un programme. Le tableau porte donc sur la situation pour 94 établissements.

Légende :

** Collèges dont le dossier est traité par l'approche préalable.

Processus d'évaluation terminé [82]

Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquièrre
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rimouski

Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (20)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Lafèche
Collège LaSalle
Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège MultiHexa Saguenay/Lac Saint-Jean
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec

Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy
École nationale de cirque
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (14)

CDE Collège
Collège CDI – Administration, Technologie, Santé
Collège de l'immobilier du Québec
Collège d'enseignement en immobilier inc.
Collège de photographie Marsan
Collège La Cabriole
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
Collège radio télévision de Québec inc.
École du Show-Business
École nationale de l'humour
École nationale de théâtre du Canada
Institut d'enregistrement du Canada enr.
Institut supérieur d'informatique (ISI)

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec **
Institut de technologie agroalimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues [12]

Établissements publics (5)

Cégep régional Champlain
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés (6)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège April-Fortier
Collège Salette inc.
Collège Technique de Montréal inc.

Institut Trebas Québec inc.
Musitechnic Formation

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes en 1997-2002 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé.

Légende :

** Collèges qui devaient réaliser l'évaluation dans le cadre de l'opération 2005-2008 en évaluation de programme. Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne devait évaluer l'application de sa politique dans le cadre de cette opération. Au moment de cette opération, il n'avait pas encore élaboré sa propre politique. La Commission a finalement procédé à l'évaluation de l'application de cette dernière au moment de l'évaluation SAQC.

Processus d'évaluation terminé [81]

Établissements publics (50)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin **
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière**
Cégep John Abbott
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne – Dans le cadre de l'audit sur l'efficacité du système d'assurance qualité ayant eu lieu à l'automne 2017
Cégep de La Pocatière

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Collège Centennial**
Collège Ellis campus de Drummondville**
Collège Ellis campus de Trois-Rivières**
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laffèche
Collège LaSalle**
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy en 2007**
Institut Teccart**
Séminaire de Sherbrooke**

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (12)

Campus Macdonald
Conservatoires de musique et d'art dramatique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or, Montréal)
Institut de technologie agroalimentaire
Campus de La Pocatière
Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)

Suites attendues [3]

Établissements publics (2)

Cégep de l'Outaouais**
Collège Vanier**

Établissement privé subventionné (1)

École nationale de cirque

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés [20 établissements]

L'évaluation a touché 21 établissements. À la suite de l'acquisition d'un établissement par un autre établissement ayant déjà réalisé l'autoévaluation demandée, la Commission a décidé, en décembre 2015, de dispenser le premier de cet exercice. Le tableau porte donc sur la situation pour 20 établissements.

Processus d'évaluation terminé [17]

Centre de formation collégial en techniques équine du Québec CDE Collège Collège April-Fortier Collège CDI - Administration. Technologie. Santé Collège de l'immobilier du Québec	Collège d'enseignement en immobilier inc. Collège de photographie Marsan Collège Herzing Collège Inter-Dec Collège MultiHexa Saguenay/Lac Saint-Jean Collège radio télévision de Québec inc.	Collège Technique de Montréal inc. École de danse de Québec École du Show-Business École nationale de l'humour Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur d'informatique (ISI)
---	---	---

Suites attendues [3]

Collège Salette inc.	Institut Trebas Québec inc.	Musitechnic Formation
----------------------	-----------------------------	-----------------------

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Opération 2005-2008 [72 établissements]

L'évaluation a touché 73 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juin 2008. Le tableau porte donc sur la situation pour 72 établissements.

Légende :

** Collèges qui, lors de l'évaluation de programme en 2005, devaient achever l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes réalisée en 1998-2002.

Processus d'évaluation terminé [71]

Établissements publics (51) Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Collège Ahuntsic Collège d'Alma Cégep André-Laurendeau Cégep de Baie-Comeau Cégep Beauce-Appalaches Collège de Bois-de-Boulogne Collège Champlain – Lennoxville Collège Champlain – Saint-Lambert Collège Champlain – St. Lawrence Cégep de Chicoutimi Collège Dawson Cégep de Drummondville Collège Édouard-Montpetit** Cégep Garneau Cégep de la Gaspésie et des Îles Collège Gérald-Godin** Cégep de Granby Haute-Yamaska Collège Héritage Cégep John Abbott Cégep de Jonquières	Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption Cégep régional de Lanaudière à Joliette** Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne** Cégep de La Pocatière Cégep de Lévis-Lauzon Cégep Limoilou Collège Lionel-Groulx Collège de Maisonneuve Cégep Marie-Victorin Cégep de Matane Collège Montmorency Cégep de Rimouski** Cégep de Rivière-du-Loup Collège de Rosemont Cégep de Saint-Hyacinthe Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu Cégep de Sainte-Foy Collège Shawinigan Cégep de Saint-Félicien** Cégep de Saint-Jérôme	Cégep de Saint-Laurent Cégep de Sept-Îles** Cégep de Sherbrooke Cégep de Sorel-Tracy Cégep de Thetford Cégep de Trois-Rivières Collège de Valleyfield Collège Vanier** Cégep de Victoriaville Cégep du Vieux Montréal Établissements privés subventionnés (20) Campus Notre-Dame-de-Foy Collège André-Grasset Collège Bart (1975) Collège Centennial** Collège Ellis, campus de Drummondville** Collège Ellis, campus de Trois-Rivières** Collège Jean-de-Brébeuf Collège Lafèche Collège LaSalle**
--	---	---

Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal

Collège O'Sullivan de Québec
Collège préuniversitaire Nouvelles
Frontières
Conservatoire Lassalle**

École de musique Vincent-d'Indy**
École nationale de cirque**
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Suites attendues [1]

Établissement public (1)

Cégep de l'Outaouais**

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Opération réalisée en 2000-2004 [69 établissements]

L'évaluation a touché 70 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juillet 2003. Le tableau porte donc sur la situation pour 69 établissements.

Processus d'évaluation terminé [62]

Établissements publics (41)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège régional Champlain
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve

Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Laurent
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset

Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis, campus de Drummondville
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)

Campus Macdonald
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Institut de technologie agroalimentaire

Suites attendues [7]

Établissements publics (7)

Cégep de Chicoutimi
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de l'Outaouais
Collège de Rosemont

Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières

Annexe IX

Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2022

Évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études en 1997-2000 [84 établissements]

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. La formation générale a été réévaluée dans ces trois écoles relevant du Cégep Marie-Victorin au cours de l'année 2002-2003 : Campus Beth Jacob, Chaya Mushka et Torah and Vocational Institute. Cette opération s'est terminée le 6 mai 2021.

Processus d'évaluation terminé [84]

Établissements publics (60)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Collège Ahuntsic
 Collège d'Alma
 Cégep André-Laurendeau
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Collège de Bois-de-Boulogne
 Collège Champlain – Lennoxville
 Collège Champlain – Saint-Lambert
 Collège Champlain – St. Lawrence
 Cégep de Chicoutimi
 Collège Dawson
 Cégep de Drummondville
 Collège Édouard-Montpetit
 Collège François-Xavier-Garneau
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Centre d'études collégiales de Carleton (Gaspésie)
 Cégep de Granby– Haute-Yamaska
 Collège Héritage
 Cégep John Abbott
 Cégep de Jonquière
 - Centre d'études collégiales en Charlevoix (Jonquière)
 Cégep régional de Lanaudière à Joliette
 Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
 Cégep de La Pocatière
 - Centre d'études collégiales de Montmagny
 Cégep de Lévis-Lauzon
 Cégep Limoilou
 Collège Lionel-Groulx
 Collège de Maisonneuve
 Cégep Marie-Victorin
 Cégep Marie-Victorin :

- Campus Beth Jacob et Chaya Mushka
 - Torah and Vocational Institute
 Cégep de Matane
 Collège Montmorency
 Cégep de l'Outaouais
 Collège de la région de l'Amiante
 Cégep de Rivière-du-Loup
 Cégep de Rimouski
 Centre matapédien d'études collégiales (Rimouski)
 Institut maritime du Québec (Rimouski)
 Collège de Rosemont
 - Cégep@distance (Rosemont)
 Cégep de Saint-Félicien
 - Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
 Cégep de Saint-Hyacinthe
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 Cégep de Saint-Jérôme
 - Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
 Cégep de Sainte-Foy
 Cégep de Saint-Laurent
 Cégep de Sept-Îles
 Collège Shawinigan
 Cégep de Sherbrooke
 Cégep de Sorel-Tracy
 Cégep de Trois-Rivières
 Collège de Valleyfield
 Collège Vanier
 Cégep de Victoriaville
 Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
 Collège André-Grasset

Collège d'affaires Ellis inc.
 Collège Bart (1975)
 Collège Centennial
 Collège international des Marcellines
 Collège Jean-de-Brébeuf
 Collège Lafèche
 Collège LaSalle
 Collège Marianopolis
 Collège Mérici
 Collège O'Sullivan de Montréal
 Collège O'Sullivan de Québec
 Conservatoire Lassalle
 Institut Teccart
 École commerciale du Cap
 École de musique Vincent-d'Indy
 Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)

Campus Macdonald
 Conservatoire de musique de Montréal
 Conservatoire de musique de Québec
 Institut de technologie agroalimentaire
 - Campus de La Pocatière
 - Institut de technologie agroalimentaire
 - Campus de Saint-Hyacinthe
 Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Évaluation des programmes *Techniques administratives et Coopération* en 1996-1999 [59 établissements]

L'évaluation a touché 67 établissements. Le tableau porte sur les 59 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (6)

Collège d'affaires Ellis inc.
Collège de L'Assomption
Collège Bart (1975)
Collège LaSalle
Collège O'Sullivan de Montréal
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (2)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège de l'immobilier du Québec

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 2001-2003 [8 établissements]

L'évaluation a touché 19 établissements. Le tableau porte sur les huit établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015. L'École du Show-Business a réalisé la deuxième autoévaluation demandée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et l'évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés.

Processus d'évaluation terminé [8]

Collège CDI – Administration, Technologie, Santé
CDE Collège

Collège Herzing
Collège Inter-Dec
École du Show-Business

Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Évaluation de programme conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1997-1999 [11 établissements]

L'évaluation a touché 23 établissements. Le tableau porte sur les 11 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 19 juin 2008.

Académie internationale du design et de la technologie
Collège April-Fortier
Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc.

Collège de photographie Marsan
Collège Inter-Dec
Collège radio télévision de Québec inc.
Collège Salette inc.

Collège Technique de Montréal inc.
École nationale de l'humour
École nationale de théâtre du Canada
Musitechnic services éducatifs inc.

Évaluation du programme *Sciences humaines* en 1995-1997 [61 établissements]

L'évaluation a touché 64 établissements. Le tableau porte sur les 61 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Collège Champlain – St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquièrre
Cégep de La Pocatière

Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (10)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège de L'Assomption
Collège Centennial
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laffèche
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Séminaire de Sherbrooke

Évaluation des programmes d'informatique en 1994-1996 [49 établissements]

L'évaluation a touché 54 établissements. Le tableau porte sur les 49 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain – Lennoxville
Collège Champlain – Saint-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquièrre

Cégep John Abbott
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège CDI
Collège Herzing

Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* en 1994-1996 [31 établissements]

Cette opération d'évaluation s'est terminée le 11 février 2003.

Établissements publics (28)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de Jonquière
Cégep Marie-Victorin
Cégep Marie-Victorin – Campus Beth Jacob

Cégep de Matane
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan

Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de L'Assomption
Collège Laflèche

Traitement intégré des suivis aux recommandations de la Commission

Entreprise en 2013, l'approche intégrée de traitement intégré des suivis aux recommandations visait les collèges ayant plusieurs recommandations découlant d'opérations antérieures à SAQC. Elle avait pour but d'accompagner ces collèges en leur proposant des pistes efficaces dans le traitement des recommandations en vigueur et de mener à terme la réalisation de l'ensemble des opérations d'évaluation. En 2018, alors que le premier cycle SAQC était bien avancé, la Commission a choisi d'harmoniser les exigences des suivis avec cette opération. La Commission a donc revu ses modalités et a publié de nouvelles lignes directrices. Celles-ci se sont appliquées à toutes les recommandations en vigueur, incluant celles regroupées dans un traitement intégré des suivis. Ainsi, l'approche intégrée de traitement des suivis a pris fin à l'automne 2021, alors que trois des dix collèges qui étaient visés avaient des recommandations encore en vigueur.

Établissements concernés	Opérations d'évaluation touchées	Suites satisfaisantes dans le cadre du traitement intégré des suivis
Établissements publics [6]		
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale.	Oui
Cégep André-Laurendeau	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale, <i>Techniques administratives</i> .	Oui
Collège de Maisonneuve	Formation générale, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'hygiène dentaire</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.	Oui
Cégep de l'Outaouais	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	
Cégep de Saint-Hyacinthe	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle.	Oui
Collège Vanier	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, formation générale, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'inhalothérapie</i>), évaluation institutionnelle, efficacité du plan stratégique.	
Établissements privés subventionnés [3]		
Collège Centennial	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences humaines</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	Oui
Institut Teccart	Évaluation institutionnelle, plan de réussite, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et son application, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Séminaire de Sherbrooke	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, formation générale, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université [1]		
Campus Macdonald	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	

Annexe X

Publications de la Commission depuis 1993

Plans stratégiques

- *Plan stratégique 2020-2025* – (2020)
- *Plan stratégique transitoire 2018-2020* – (2018)
- *Plan stratégique 2012-2017* – (2013)
- *Plan stratégique 2007-2012* – (2007)

Documents d'orientation

- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – Version définitive* (adopté au 30 juin 2022)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (2021)
- *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts* (publié en 2021)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence —* (Troisième édition, 2021)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Troisième édition 2021)
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial - Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation : version préliminaire* (2019) ; *version transitoire* (2020)
- *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence* (Troisième édition, 2020)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition 2019)
- *Modalités de suivi : Recommandations émises dans le cadre du 1^{er} cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2019)
- *Nouvelles modalités de suivi – Recommandations antérieures à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2018)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition, 2015)
- *Approche préalable – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois – Orientations et cadre de référence* (2013)
- *Approche intégrée du traitement des suivis des collèges* (2013)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence —* (Deuxième édition, 2012)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (Deuxième édition, 2011)
- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)

- *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations* (Deuxième édition, 2009)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages* (2006)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales* (1994)
- *L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (1994)

Versions anglaises

- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement : Framework* (Third edition, 2021)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems : Guidelines and Framework* (Third Edition, 2021)
- *A second cycle for continuous improvement of the quality of college education. Evaluating the effectiveness of quality assurance systems in Québec colleges. Guidelines, framework, and self-evaluation guide. Interim version* (2020) ; *Preliminary version* (2019)
- *Evaluating Institutional Policies for the Evaluation of Academic Programs : Third edition* (2020)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems in New Colleges : Guideline and Framework* (Second edition, 2019)
- *Evaluating the effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges – Orientations and Framework* (2013)
- *The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations* (Second edition 2009)
- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps* (2008)
- *Guidelines for evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)
- *Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Programs of Studies — General Guidelines* (1994)

Guides d'évaluation

- *Autoévaluation de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)* (2010)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (2001)
- *L'évaluation institutionnelle* (2000)
- *La composante de la formation générale des programmes d'études* (1997)

- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (1997)
- *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives* (410.00) et *Coopération* (413.00) (1996)
- *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives* (410.00) et *Coopération* (413.00) (1996)
- *Le programme de Sciences humaines* — (1995)
- *Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1994)
- *Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique* (1994)
- *Évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges* (2004)
- *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle* (2004)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés (2001-2002)* (2003)
- *Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes* (2002)
- *Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études* (2001)
- *Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives* (1999)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés – Première évaluation 1997-1999* (1999)
- *Évaluation du programme de Sciences humaines* (1997)
- *Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1996)
- *Évaluation des programmes d'Informatique* (1996)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse* (1996)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse* (1995)

Versions anglaises

- *The Institutional Evaluation — (2000) The General Education component of Programs of Studies* — (1997)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *The Social Science Program* (1995)
- *General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology* (1994)

Cadres d'analyse

- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (2006)

Versions anglaises

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cégeps* (2008)
- *Evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)

Rapports synthèses

- *Établissements privés non subventionnés - Évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques et des plans de réussite* (2014)
- *L'application des politiques d'évaluation des apprentissages – Pour des évaluations justes et équitables* (2012)
- *L'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial* (2009)

Versión anglaise

- *Summary report – Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies* (2001)

Bilans de l'opération sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité

- *Bilan de la phase de validation du deuxième cycle SAQC* (adopté en 2022)
- *Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois Version Web seulement* (2022)
- *Bilan des résultats de l'an 5 du premier cycle d'audit 2018-2019 - Version Web seulement* (2020)
- *Bilan des résultats de l'an 4 du premier cycle d'audit 2017-2018 - Version Web seulement* (2019)
- *Bilan des résultats de l'an 3 du premier cycle d'audit 2016-2017 – Version Web seulement* (2018)
- *Bilan des résultats de l'an 2 du premier cycle d'audit 2015-2016 – Version Web seulement* (2017)
- *Bilan des résultats de l'an 1 du premier cycle d'audit 2014-2015* (2016)
- *Bilan de la phase de validation — version Web seulement* (2015)

Rapports annuels

- *Rapports annuels et rapports annuels de gestion : 1993-1994 à 2020-2021*

Autres publications

- *Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux* (2022)
- *Politique linguistique* (2021)
- *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* (2019)
- *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (2019)

- *Révision du mécanisme de recours concernant les rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges – version Web seulement* (2017)
- *Mémoire sur le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales – Version Web seulement* (2016)
- *Plan d'action de développement durable 2016-2020 — version Web seulement* (2016)
- *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés – Évolution des indicateurs et faits marquants 2000-2013 — version Web seulement* (2014)
- *La culture d'évaluation dans les collèges – Vingt ans d'expérience partagée* (2014)
- *Plan d'action de développement durable 2010-2015 — version Web seulement* (révisé en décembre 2013)
- *Le développement de la culture de l'évaluation dans les collèges – État de situation* (2012)
- *Les plans stratégiques des cégeps : un premier bilan d'évaluation* (2006)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme. Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec.* Document réalisé conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme (1997)

Versions anglaises

- *Revision of the Appeal Mechanism for Evaluation Reports on the Effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges*
- *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study Evaluating Programs of Study in Québec* (1997)

Consultations

- *Tournée des collèges 2006* (2005)
- *À l'écoute des partenaires* (2006)

Version anglaise

- *2006 College Tour* (2005)



**Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial**

Québec 

